



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

Nouveau site du
SNES national

Découvrez le à l'adresse : <https://www.snes.edu/>

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex
Tél : 01 41 24 80 52 - email : s3par@snes.edu - Site <http://www.paris.snes.edu>

SOMMAIRE

P.1. Edito

P.2. Communiqué des sections Paris Créteil Versailles: alerte sur les conditions sanitaires et pédagogiques de rentrée

P.3. Communiqué FSU: urgences pour les services publics

P.4. Calendrier du bac

2021: Blanquer recalé;

Evaluations de rentrée: un coupable mélange des genres

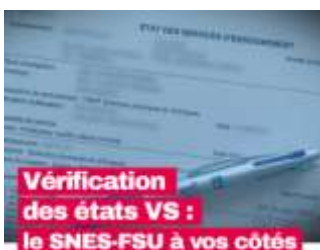
« Etat d'alerte maximale » à Paris...

... mais aucune mesure pour le second degré

Le plan de continuité pédagogique, élaboré à la veille de la rentrée, prévoyait deux hypothèses, celle d'une circulation active du virus, avec cours en groupes allégés, et celle d'une circulation très active du virus, avec fermeture des établissements scolaires. Il faut croire que la circulation du virus s'arrête aux portes de nos établissements. Pourtant, nous venons de passer de 4 à 15 classes fermées en deux semaines dans le second degré à Paris (il faut au moins trois cas positifs pour fermer une classe). Les réunions parents-professeurs, habituellement tenues quelques semaines après la rentrée, sont maintenues coûte que coûte, les agents absents ne sont pas remplacés, les rassemblements de lycéens ou collégiens devant les établissements, à la sortie des classes, sont permis (on a pourtant connu des temps où l'administration a tout fait pour les empêcher, mais il faut croire que les mobilisations lycéennes sont plus dangereuses que la COVID)... Notre profession est en première ligne et, cependant, elle continue de faire les frais de la politique libérale et conservatrice du gouvernement : le budget prévoit, à nouveau, une baisse du nombre des enseignants dans le second degré (-1800 postes) pour la rentrée prochaine ; la revalorisation tant promise ne concernera que les débuts de carrière et sera sous conditions d' « investissement », ce qui en fera un outil de management ; la réforme des retraites menace à nouveau nos pensions. Loin de tirer les conséquences des inégalités accrues par le confinement, les réponses du **Président et de son ministre de l'Education nationale sentent la naphtaline : cordées de la réussite, internats d'excellence, et apprentissage, sont de retour** comme sous Sarkozy. Le mépris pour le dialogue social se poursuit (aucune concertation sur le calendrier du bac, annoncé en primeur au *Figaro*) ; la suspicion sur le travail des enseignants pendant le confinement est entretenue par les questions surprises **à la fin des tests de positionnement de seconde. Nous n'oublierons pas, la rentrée n'est pas normale, nos métiers sont dévalorisés et dénaturés. Cette situation appelle une réponse forte et construite sur la durée, avec comme perspective une journée d'action nationale d'ici la fin de l'année civile.**



Mémento disponible au S3. Vous pouvez en faire la demande pour le recevoir dans votre établissement en écrivant à s3par@snes.edu



N. Dehez, L. Faivre, K. Valcke,
Co-secrétaires générales du SNES-FSU Paris

Les sections académiques du SNES-FSU Créteil, Paris et Versailles lancent une alerte sur les conditions sanitaires et pédagogiques de rentrée.



Les alertes se multiplient dans les établissements franciliens (Covid, suspicion de Covid, quatorzaines, septaines ...). Il n'est pourtant question que d'allègement du protocole sanitaire : les règles supposées protéger les personnels et les usagers sont peu à peu adoucies, dans le seul but de permettre aux établissements de tourner, coûte que coûte. Le Gouvernement, de toute évidence, minimise l'ampleur et la gravité de la situation, en aménageant le protocole, au gré des possibilités données aux établissements, en termes de moyens matériels et humains.

Alors que la distanciation physique est reconnue par les autorités scientifiques comme un des moyens pour limiter la propagation du virus, les collègues constatent que les effectifs sont pléthoriques : 28, 30, 31 et même 32 élèves au collège ; 35, 36 37 et parfois 39 élèves en lycée, dans des salles de classe souvent exiguës et mal ventilées. Les masques, lorsqu'ils sont distribués aux personnels, sont en nombre insuffisant pour couvrir l'ensemble de leur service. Les locaux sont inadaptés, et avec la chaleur qui a sévi tout le mois de septembre, l'air devient irrespirable dans un certain nombre d'établissements. Les fenêtres oscillo-battantes, et les normes de sécurité ne permettent pas une ventilation telle qu'elle est recommandée par le conseil scientifique.

Cette situation entraîne déjà, dans certains établissements, des mobilisations spontanées que nous soutenons. Les collègues et l'ensemble des personnels sont déjà épuisés à ce stade de l'année. Ce n'est pas acceptable.

Les sections académiques du SNES-FSU Créteil, Paris et Versailles constatent en outre dans la quasi-totalité des établissements l'impossibilité de mettre en oeuvre un service de cantine sécurisé : les collégiens, les lycéens mangent à proximité les uns des autres, sans masque, dans des réfectoires la plupart du temps peu aérés.

Les agents des collectivités locales sont en nombre insuffisant pour à la fois entretenir les locaux, assurer le service de cantine ainsi que mettre en oeuvre le protocole sanitaire dans les établissements.

L'inaction du ministre de l'Education nationale pèse lourd sur les conditions de rentrée. Nous continuons de dénoncer les suppressions de postes, les suppressions de divisions qui privent les élèves de groupes allégés et de distanciation physique.

Nous dénonçons le maintien et la poursuite de la réforme des lycées qui fait exploser le groupe classe et intensifie le brassage des élèves. Les emplois du temps sont aberrants : des journées de huit heures de cours et plus, avec des cours jusqu'à 19 heures, y compris le vendredi, des heures de trous en nombre croissant.

L'année vient de commencer ; il est encore temps de mettre en oeuvre un plan d'urgence pour recruter des enseignants, des personnels, notamment sur les listes complémentaires. Il est encore temps de doter les personnels du matériel de protection en nombre suffisant et de mettre en place la distanciation physique en allégeant les groupes. Le Gouvernement a su trouver des centaines de milliards pour les entreprises. Il est encore temps de s'engager dans un objectif de limitation de la propagation du virus et de mettre en oeuvre les moyens pour réduire les inégalités sociales et scolaires, comme ont su le faire d'autres pays européens. Voilà quel doit être l'objectif d'une des toutes premières puissances mondiales.

Arcueil, le 27 septembre 2020

Alors que l'épidémie progresse et que de nouvelles mesures sanitaires ont été prises dans certains territoires, **la FSU dénonce le fait que les services publics ne fassent pas l'objet d'adaptations particulières à la reprise de l'épidémie.** Or, avec 20% de l'emploi en France et l'accueil de nombreux-ses usager-es, élèves et étudiants, ils sont un enjeu majeur en termes de circulation et de regroupement de personnes, la puissance publique a un devoir particulier de protection de ses personnels, de ses usager-es et de l'ensemble de la population.

Comment, dès lors, comprendre le rétablissement du jour de carence depuis le 11 juillet : déjà injuste et inefficace en temps normal, il est dangereux en temps épidémique car sa logique conduit les agent-es à minorer leurs symptômes, à rebours des préconisations sanitaires les plus élémentaires. Comment comprendre, par ailleurs, que le fait d'avoir contracté la COVID ne soit toujours pas reconnu comme imputable au service ? Le message envoyé aux agent-es public-ques est que la prise de risque à laquelle ils et elles consentent n'aura pas de contrepartie en termes de prise en charge par leur employeur.

La FSU demande que les personnels en nombre suffisant soient recrutés dans tous les services publics pour faire face aux contraintes particulières liées aux protocoles sanitaires. Comment comprendre, en particulier, **qu'élèves, étudiant-es** et personnels continuent d'être entassé-es dans les lieux scolaires (y compris les cantines, donc sans masques) sans mesure supplémentaire. La FSU demande que davantage d'adultes soient recrutés et affectés dans les lieux scolaires et universitaires, ce qui permettrait une surveillance renforcée des gestes barrière, d'assurer nettoyage et désinfection des lieux, etc. Elle demande aussi que des enseignant-es supplémentaires, en particulier celles et ceux qui sont toujours en liste complémentaire, soient recruté-es et affecté-es, pour permettre un desserrement au moins partiel de la pression due à des effectifs de classe trop lourds. Elle demande que les équipes pluriprofessionnelles soient renforcées.

Elle demande enfin la gratuité des masques et leur distribution en nombre suffisant pour les jeunes, cela permettrait de ne plus connaître les situations où, par exemple, le même masque est porté toute la journée, ce qui ne constitue pas une protection satisfaisante.

La situation épidémique entraîne de nombreux surcroits de travail et cela dans un contexte éprouvant. Il ne peut être acceptable que la nature exceptionnelle de la situation puisse légitimer une extension sans limite des obligations et des charges. Les demandes faites aux agents doivent donc impérativement se limiter à celles qui sont les plus essentielles au bon fonctionnement du service public. Il en va de la prévention des risques psychosociaux comme de la qualité du service exercé.

Les premiers jours de l'année scolaire laissent déjà les personnels en état de fatigue et de tension extrême. Non pas qu'ils et elles rejettent les mesures sanitaires, elles sont nécessaires. Mais ne pas reconnaître que les conditions d'exercice des missions sont rendues plus difficiles par la crise sanitaire, prétendre que "tout est normal" et que tout peut fonctionner comme si de rien n'était relève du déni de réalité et confine à un mépris des missions des personnels qui doit impérativement cesser.



Les Lilas, le 25 septembre 2020

Calendrier du bac 2021 : Blanquer recalé (communiqué du SNES-FSU)

Le Ministre de l'Éducation nationale a donné le calendrier du bac 2021 dans une interview au Figaro, relayée sur Twitter mardi 29 septembre à 22h15. Un symbole de la méthode ministérielle :

- annuler la concertation avec les organisations syndicales prévue mi septembre pour des « raisons d'agenda »
- communiquer via les médias avant d'informer les professeurs et leurs représentants, comme aux plus belles heures du confinement et du déconfinement
- annoncer un calendrier qui ne tient pas compte des réalités du terrain : comment organiser toutes les épreuves de spécialité en deux jours au regard du nombre de combinaisons possibles dans un lycée ? Des élèves avec un tiers temps pourraient composer près de 9h en une journée !
- Imposer des délais de correction intenable
- confirmer l'effacement du caractère national du baccalauréat en faisant disparaître les évaluations communes du calendrier, complètement laissées à l'initiative locale.

Sur le fond comme la forme, rien ne va. Le SNES-FSU dénonce des pratiques qui font bien peu de cas du dialogue social et du quotidien des personnels. Pour qui en doutait encore, le mépris est érigé en mode de gouvernance par le **Ministre dans l'Éducation nationale**.

Cette méthode et ce calendrier confirment que le projet est bien d'affaiblir le lycée et le bac par des réformes que le SNES-FSU continue de combattre.

Le SNES-FSU exige que le calendrier ne soit pas publié en l'état et une réunion d'urgence sur le calendrier du bac 2021.

A Paris, le 30/09/2020

Évaluations de rentrée : un coupable mélange des genres (*Communiqué SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU*)

A grand renfort d'effets de manche médiatiques, le Ministère de l'Éducation nationale a présenté les évaluations obligatoires pour les classes de CP, CE1, 6ème et 2de et CAP comme des outils « pour mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves » dans le contexte bien peu normal d'une rentrée post confinement.

Les professeurs ont découvert ces derniers jours que des questions complémentaires, mais loin d'être anodines, ont été ajoutées dans la plus grande discrétion. Dans le second degré, elles portent d'une part sur le vécu des élèves pendant le confinement, d'autre part sur les méthodes de travail de leurs professeurs pendant cette même période (« lorsque vous envoyiez du travail à votre professeur, comment vous faisait-il un retour ? », accompagné de propositions de réponses binaires). S'il est tout à fait légitime de chercher à en savoir plus sur la façon dont les élèves ont vécu cette période si particulière du confinement, le mélange des genres est pour le moins problématique. **A quoi pourront bien servir des résultats d'une enquête sur la perception par les élèves du travail des professeurs, intégrés à un test visant à évaluer les connaissances des élèves ?**

Dans le 1er degré, le fait que ces questions sont facultatives ne figure ni sur le cahier des élèves, ni sur celui des enseignants, qui ignorent pour la plupart qu'elles ne sont pas obligatoires. De plus, à la fin des cahiers des élèves de CP et de CE1 figurent des questions aux enseignants pour savoir si l'élève est revenu à l'école avant l'été ou non... **quel sera l'usage réservé à ces questions, dont les familles ne sont pas informées ?**

Les professeurs et les familles n'ont pas été prévenus de la teneur des questions sur le confinement : or des questions imprévues d'ordre psychologique, avec des réponses binaires, peuvent être déstabilisantes pour certains élèves. Quant aux professeurs, ils ont découvert en direct, lors de la passation du test, que des questions portaient sur leur travail pendant le confinement et pas seulement sur les connaissances des élèves. Il est étonnant par ailleurs que l'on interroge ainsi les élèves sans accorder aux équipes pédagogiques le temps d'analyser la période de confinement / déconfinement pour mieux faire face aux épisodes à venir.

Le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU dénoncent la confusion entretenue par le Ministère sur la nature de ces tests. Il exige que les personnels soient clairement informés du caractère facultatif de cette partie des évaluations nationales. Chacun devra avoir le choix de répondre, ou pas, à ces questions.

Le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU exigent également que les familles soient informées directement et **de manière explicite de l'utilisation des données personnelles concernant leur enfant**.

Pour nos organisations, les évaluations nationales standardisées et autres tests ne peuvent être l'alpha et l'oméga de la rentrée 2020. Ni l'école ni les élèves ne peuvent trouver un intérêt à la passation de ces évaluations nationales. Encore moins cette année.